

LE DISPOSITIF PRÉMICOL

Le CDG 35 propose un dispositif de préparation en alternance aux métiers administratifs territoriaux (Prémicol).

Véritable tremplin vers l'emploi avec des débouchés garantis au sein de l'activité intérim du CDG 35, vous assurerez des missions au sein des collectivités d'Ille-et-Vilaine et gagnerez en expérience.

Quels métiers ?



Assistant de service à la population :

Assurer l'accueil de la population et traiter les demandes des habitants (état-civil, formalités administratives, urbanisme opérationnel, comptabilité d'exécution...).



Responsable administratif de collectivité (mairie, intercommunalité, CCAS...), Secrétaire de mairie, DGS :

Apporter une expertise technique aux élus et organiser les dossiers de la commune (budget, urbanisme prévisionnel, développement local, marchés publics...).



Gestionnaire finances-comptabilité :

Prendre en charge la gestion financière et comptable d'une collectivité (préparation budgétaire, suivi comptable du budget et des marchés publics).



Gestionnaire ressources humaines :

Assurer la gestion de la carrière et des dossiers des agents, réaliser la paie, assurer le recrutement en lien avec l'autorité territoriale dans le respect des procédures et des dispositions réglementaires.



Gestionnaire d'urbanisme :

Instruire les demandes d'autorisation en matière d'urbanisme, suivre les documents d'urbanisme, rôle de conseil et d'assistance dans le pilotage des opérations d'aménagement urbain et de construction.

Durée de la formation

- **Assistant de service à la population** : 2 mois.
- **Gestionnaire** : 2,5 mois.
- **Secrétaire de mairie** : 3 mois.

Consultez les offres d'emploi ou déposez votre candidature sur

DEN.bzh

LE PORTAIL EMPLOI DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE BRETAGNE

Formation en alternance

- Les **modules théoriques** sont dispensés par des professionnels territoriaux (état-civil, élections, formalités administratives, comptabilité, finances locales, conseil municipal, urbanisme, statut, salaire, marchés publics...).
- Les **stages pratiques** sont réalisés dans une collectivité territoriale.

Débouchés

- À l'issue de la formation, les stagiaires se professionnalisent grâce au **service intérim** en assurant des missions en collectivités territoriales en lien avec la formation.
- Après avoir effectué des missions d'intérim et grâce à l'expérience acquise, des agents sont recrutés sur des emplois permanents en collectivité.

Avantages

- Vous bénéficiez d'un **employeur unique** qui vous accompagne et vous suit pendant votre parcours : missions différentes, formations complémentaires, prime, frais de déplacements...

Critères de recrutement

- Les candidats doivent être titulaires d'un **d'un bac + 2 minimum** dans un domaine administratif, juridique, comptable ou de gestion, ou avoir une expérience significative dans un de ces domaines.
- Vous êtes **demandeur d'emploi, agent territorial en poste ou agent territorial en reconversion**.
- Vous avez envie de vous investir pour le **service public local** et voulez donner un sens à votre vie professionnelle.
- Vous êtes **mobile (permis B et véhicule), disponible** et doté d'une forte capacité d'**adaptation**.

Un partenariat avec **Pôle Emploi** permet aux candidats le maintien ou l'octroi d'une indemnisation pendant la durée de la formation.

Comment postuler ?

- Recrutements **en janvier et août** chaque année.
- Dates de recrutement disponibles sur le site DEN.bzh et du CDG 35 avant chaque session.
- Pendant la période de candidature, déposez en ligne CV et lettre de motivation.
- Pré-sélection sur dossier et entretien.